

**ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT
COMMUNE DE KERGLOFF
COMPTE RENDU DE SEANCE**

Le vingt-neuf mars deux mil douze à dix heures trentes minutes, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de la Commune de KERGLOFF se sont réunis à la Mairie sur convocation qui leur a été adressée le seize février deux mil douze par Monsieur Pierrot BELLEGUIC, Président.

Etaients présents :

Messieurs Hubert PERON, René LE DREN, Rolland PERENNES, Ludovic ROHOU, Pascal LOSTANLEN, Armand CORNEC
Messieurs Arsene RIOU, René Guyomarc'h, Siméon LE BAIL, Philippe COTTON, Daniel BERNARD, Hervé GUILLERM

Absents excusés: Frédéric BARAZER, Bernard HUIBAN

Secrétaire de séance : Arsène RIOU

Délibération n° 2012-1 : Compte administratif 2011

Monsieur le Président présente aux membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement le compte administratif 2011 conformément au tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts	Réalisations
dépenses	16 939,13€	7 611,16€
recettes	16 939,13€	13 226,31€
Résultat de l'exercice 2011		+5 615,15€
Résultat de clôture		+ 10 054,28€

INVESTISSEMENT	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
dépenses	29 486,44€	13 689,78€	15 766,34€
recettes	29 486,44€	4 000,00€	0,00€
Résultat de l'exercice 2011		- 9 689,78€	
Résultat de clôture		+ 9437,53€	

Après en avoir délibéré , les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement, à l'unanimité et hors la présence de Monsieur le Président, adoptent le compte administratif 2011

Délibération n° 2012- 2 : Compte de gestion 2011

Après avoir pris connaissance du compte de gestion 2011 identique au compte administratif, les membres de l'A.F.R. l'adoptent à l'unanimité.

Délibération n° 2012- 3 : Affectation des résultats 2011

Monsieur le Président propose aux membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de reporter le résultat de fonctionnement 2011 en section de fonctionnement du budget primitif 2012 soit 10 054,28€

Après en avoir délibéré, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement, à l'unanimité, décident de reporter le résultat de fonctionnement 2011 en section de fonctionnement du budget primitif 2012 .

Délibération n° 2012- 4 : Adoption du budget primitif 2012

Monsieur le Président présente aux les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement le projet de budget primitif 2012:

FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts au budget primitif 2012
dépenses	22 524,28€ (dont 11 824,28€ en virement à la section d'investissement)
recettes	22 524,28€ (dont 10 054,28€ en résultat de fonctionnement reporté)

INVESTISSEMENT	Crédits ouverts	Restes à réaliser	Total Budget primitif et restes à réaliser
dépenses	5 495,47€€	15 766,34€	22 261,81€
recettes	22 261,81€	0,00€	22 261,81€

Après en avoir délibéré , les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement, à l'unanimité, adoptent le budget primitif 2012 .

Délibération n° 2012- 5 : questions diverses

1) panneaux de signalisation:

Suite à des incidents de circulation avec des poids lourds qui s'engagent sur les chemins d'exploitation à cause de leur GPS, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement, à l'unanimité, souhaitent que des panneaux de signalisation soient implantés :

- sur le chemin d'exploitation de Trégoën à Restambas
- à Quelennec
- à Kerlissouarn
- à Kernévez
- entre Saint Drezouarn et Poulfanc

2) cession à Rosanguillou

Après en avoir délibéré, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement, sont favorables à la cession du chemin d'exploitation cadastré ZV 16 à Rosanguillou.

Affichage le 30 mars 2012